## REUNION du 14 Juin 2012 (St Aubin de Languais)

Nombre de délégués en exercice : 32 Nombre de membres présents : 26

Date de la convocation: 04.06.2012

<u>Présents</u>: M. CASTAGNET Michel et M. GASSEAU Jean-Louis (Bardou) –M. MOLLE Stéphanie et M. DESSAGNE Fabrice (Boisse) – M. BOS Catherine (Conne de Labarde) – M. MARTIN Gérard (Faurilles) - M. LEGAL Alain et M. DUMON Patrick (Faux) – M. CASTAGNER Jean-Claude (Issigeac) - M. RAYNAL Michel et Me ROSETE Marie (Monmadalés) - M. DELAGE Hervé et M. ALONSO Daniel (Monsaguel) – M. VEYRAC Yves (Montaut) - M. THOMASSIN Huguette et M. FRICOT Jean-Marie (Plaisance) – M. LABONNE Moïse (St Aubin de Lanquais) - M. D'HAUTEFEUILLE Vianney (St Cernin de Labarde) - M. SIMON Gérard et M. GIOCANTI Robert (St Léon d'Issigeac) – M. POMEDIO Lucien et M. PLESTAN Philippe (St Perdoux) – M. QUEILLE-RIVIER Anne Marie et M. HASSELMANN Michel (Ste Radegonde).

<u>Représentés</u>: M. BUISSET Marc représenté par M. CONSOLI Alain (Conne de Labarde) - M. NOUAILLE Nadine représenté par M. FABIEN Jacques (St Cernin de Labarde).

Absents: M. CANAUX Martine (Faurilles) – M. GAILLARD Patrick (Issigeac) – M. BARCHIESI Christian (excusé) et M. LELASSEUX Bernard (Monmarvès) – M. DUFOUR Thierry (Montaut) - M. DELAYRE Denis (St Aubin de Lanquais)

Secrétaire de séance: M. Jean-Marie FRCOT

# Intervention de M. SARRAT, Direction Départementale des Territoires du Bergeracois :

- Présentation du Diagnostic Territorial Partagé dans le cadre du CDST
- Présentation du projet de voirie intercommunale.

Les deux dossiers sont distribués à chaque commune.

Début de la réunion : 22 heures.

#### Compte Rendu de la réunion du 10 Mai 2012.

Approuvé à l'unanimité.

#### I - Objet : SCOT.

Monsieur Legal informe l'assemblée que l'arrêté d'extension du nouveau périmètre a été pris par le Préfet en date du 15 mai 2012.

Différentes commissions ont déjà travaillées et Monsieur Legal rappelle la nécessité d'être assidu aux réunions.

Le SYCOTEB a mis en place un site où l'on peut télécharger les comptes – rendus des réunions des différents groupes de travail ; M. Legal insiste sur le fait que ce sont des documents de travail et qu'ils ne doivent pas être diffusés.

#### DM - Vote de crédits supplémentaires 2012-28

L'arrêté intégrant notre communauté au sein du SCOT du Bergeracois étant pris, Monsieur Legal invite le conseil communautaire à voter les crédits suivants pour l'adhésion au SYCOTEB :

Art.	Libellé	Recettes	Dépenses
61558	Aut. Biens Mob.		- 10 000.00
6554	Cont. Org. Regroup.		10 000.00

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

### II – SPANC : Modification du règlement de service.

Deux arrêtés respectivement du 07 mars 2012 et du 27 avril 2012, qui entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012, révisent la règlementation applicable aux installations d'assainissement non collectif.

Par conséquent le règlement de service du SPANC de notre communauté devra être modifié ; a voir lors d'une prochaine réunion, lorsque la commission « Aménagement et développement durable » aura travaillé sur ce sujet.

#### DM - Vote de crédits supplémentaires 2012-29

Suite à une erreur de prénom sur un titre de paiement la trésorerie de Bergerac demande l'annulation d'un titre de recette et l'émission d'un nouveau titre pour le même montant au nom du bon redevable ; Monsieur Legal invite le conseil communautaire à voter les crédits suivants sur le Budget Annexe :

Art.	Libellé	Recettes	Dépenses
622	Rem. D'interm.		- 160.00
673	Titre annulé		160.00

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus sur le Budget Annexe.

## DM - Vote de crédits supplémentaires 2012-30

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour la délibération : Vote de crédits supplémentaires. Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité cette adjonction à l'ordre du jour.

Suite à un problème d'arrondi dans le calcul des amortissements, Monsieur Legal invite le conseil communautaire à voter les crédits suivants :

Art.	Libellé	Recettes	Dépenses
61558	Aut. Biens Mob.		- 0.01
6811	Dotation aux Amort.		0.01

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus sur le Budget Annexe.

## III – OM: Avenant au contrat pour le nettoyage des containers.2012-31.

Vu le contrat de collecte des ordures ménagères en date du 1<sup>er</sup> janvier 2012,

Vu l'option retenue pour le nettoyage des containers,

Considérant le nombre de containers comptabilisés sur l'ensemble du territoire, il y a lieu de signer un avenant pour modifier la prestation de nettoyage des containers qui passe de 53 à 86 containers à nettoyer.

Entendu le présent exposé,

Le Conseil Communautaire, à 25 voix pour, 00 contre, 01 abstention :

- Prend acte de l'avenant modifiant la prestation de nettoyage des containers qui passe de 53 à 86 containers à nettoyer,

- Demande au Président de vérifier le nombre exact par commune,
- Autorise le Président à signer l'avenant n°1 avec la société SITA,
- Donne pouvoir au Président pour faire exécuter la présente délibération.

Un courriel va être envoyé à chaque mairie avec le nombre de containers recensés afin que chaque mairie vérifie pour la seconde fois les containers présents sur sa commune, sans tenir compte des achats récents qui feront l'objet d'un 2ème avenant.

### IV – Fusion Eymet / Issigeac.

Un certain nombre de réunions ont eu lieu avec des supports proposés : ce sont des documents de travail ; M. Legal insiste sur le fait que rien n'est arrêté et qu'il ne faut pas tirer de conclusions hâtives.

La CCPI se propose de communiquer les comptes – rendus aux communes, à charge pour chaque mairie de faire suivre aux délégués.

#### Choix du bureau d'études - 2012-32

Vu la délibération en date du 10 mai 2012 décidant de lancer une consultation pour désigner un bureau d'études en charge d'expertiser les différents aspects de la fusion de notre communauté avec la communauté d'Eymet,

Considérant la seule proposition transmise et le montant supérieur à notre estimation,

Entendu le présent exposé, Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de déclarer le marché infructueux et de relancer la procédure,
- **Rappelle** que cette mission est lancée par les deux communautés et sera financée par moitié par les deux communautés,
- **Donne** pouvoir au Président pour faire exécuter la présente délibération.

#### V - Cahiers de recommandations.

Le cahier de recommandations architecturales et paysagères a été distribué à tous les habitants de notre territoire par la poste.

Monsieur Legal propose une présentation de ce cahier avec les services du CAUE, le 02 juillet 2012 à 17 heures pour les secrétaires et à 18 heures pour les élus et les professionnels à la salle des fêtes d'Issigeac.

La mise en forme du reste des cahiers se fera la jeudi 05 juillet à 20 heures à la salle des fêtes de Faux.

### VI - Remplacement de l'ordinateur.

Le Président explique au conseil communautaire qu'il a dû passer commande en urgence, pour le remplacement de l'ordinateur dédié au SPANC ; celui-ci étant devenu obsolète et pas assez performant pour la bonne gestion du SPANC,

Considérant le devis proposé par la Société ABI de Bouniagues,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité : Entendu le présent exposé,

- Prend acte du devis de la Société ABI de Bouniagues d'un montant de 717.00 € TTC,
- Accepte le remplacement de l'ordinateur dédié au SPANC,

- Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2012 de la CCPI,
- Donne pouvoir au Président pour faire exécuter la présente délibération.

#### VII - Personnel CCPI - 2012.34

Monsieur Legal explique au Conseil Communautaire que le contrat d'Emmanuel Szwed en charge du dossier sur les chemins de randonnée arrive à expiration le 31 août,

Considérant qu'il conviendrait de se positionner sur la pérennité de son poste et sur la création d'un poste de chargé de mission pour la mise en œuvre de la stratégie de développement territorial et d'animation de notre communauté,

Le Conseil Communautaire, Entendu le présent exposé, à l'unanimité :

- Accepte la création d'un poste d'animateur pour notre territoire,
- Décide le recrutement de Monsieur Emmanuel Szwed,
- Autorise Monsieur Legal à étudier les différents financements possibles (CAF, MSA, Pays) pour ce type de missions,
- Donne pouvoir au Président pour faire exécuter la présente délibération.

## VIII - Achat d'un vidéo - projecteur - 2012.35.

Le Président explique au conseil communautaire qu'il serait utile de posséder un vidéo projecteur pour nos différentes réunions.

Ce matériel pourrait également être mis à disposition des communes adhérentes à notre communauté.

Considérant les devis proposés par la Société ABI de Bouniagues,

Le Conseil Communautaire, Entendu le présent exposé,

- Prend acte des devis de la Société ABI de Bouniagues,
- Accepte l'achat d'un vidéo projecteur pour un montant de 450.00 €,
- Précise que ce matériel pourrait être mis à disposition des communes adhérentes à notre communauté,
- Dit que les crédits nécessaires seront prévus au budget principal de la CCPI,
- Donne pouvoir au Président pour faire exécuter la présente délibération.

#### Questions diverses.

- Restitution publique du CDST le 19 juin 2012 à 20h30 à Monsaguel : Monsieur Legal demande aux 6 viticulteurs du conseil communautaire de bien vouloir mettre à disposition 2 bouteilles chacun pour dégustation après la réunion. La CCPI se charge d'acheter les petits gâteaux et les jus de fruits.
- Rappel : Organisation de la journée Création / Reprise le 21 Juin 2012 à Issigeac.
- Présentation du travail de Marie L'Hoste, stagiaire : Illustration d'une boucle sur la commune de St Aubin de Lanquais. Marie passe son examen le 28 juin et Monsieur Legal propose de lui confier une mission jusqu'à la fin du projet PDIPR afin de réaliser toutes les fiches de randonnées.
- Le conseil communautaire donne un accord de principe sur ce recrutement et autorise le Président à étudier les différents financements possibles (contrat aidé par exemple).

- Maison de services du Pays Issigeacois : Monsieur Castagner fait état de la délibération prise par la commune d'Issigeac pour la vente du terrain (13 pour, 02 abstentions au prix de 15.00 € le m2)
- Salon Prov'Emploi (octobre 2012) : Participation de la CCPI entre 200.00 et 300.00 € Vote de principe : favorable.
- FPIC : Monsieur Veyrac soulève la question A étudier lors d'une prochaine réunion.

Prochaine réunion : le 19 Juillet 2012 à 20h30 à Issigeac

Réunion de bureau : 28 juin 2012

Fin de la séance : 23h50.

Alain LEGAL, Président.

## Ordre du Jour:

	Approbation du CR du 10.05.2012
2012.28	SCOT : DM - Participation CCPI
2012.29	SPANC : DM – Annulation de titre
2012.30	DM – Vote de crédits supplémentaires – Rajout à l'ordre du jour.
2012.31	Avenant au contrat OM pour le nettoyage des containers
2012.32	Fusion Eymet / Issigeac – Choix du bureau d'études
2012.33	Remplacement ordinateur
2012.34	Personnel CCPI
2012.35	Achat vidéo - projecteur
	Questions diverses.